



## I N F O R M A T I O N   A   L A   P R E S S E

### *Plan grand froid activé à partir du 1<sup>er</sup> novembre*

**A Niort, le Plan grand froid qui permet de venir en aide aux personnes mal logées ou sans-abri est activé chaque année, du 1<sup>er</sup> novembre au 31 mars. Sa mise en place mobilise l'Etat, la Ville de Niort, le CCAS, l'association L'Escale-La Colline, La Croix-Rouge française, l'Association départementale de protection civile et le Centre hospitalier.**

Les Niortais sont placés au cœur du dispositif. Ils ont la possibilité de signaler toute situation d'urgence en composant le 115, numéro vert gratuit, du SAMU social. Cette plate-forme téléphonique accessible 24h/24 permet de déclencher une solution d'accueil ou signaler une situation qui nécessite une prise en charge.

Les équipes mobiles de veille sociale du CCAS et de la Croix-Rouge assurent les maraudes dès le 15 octobre pour entrer en contact avec un public démuné et leur proposer une aide alimentaire, des vêtements, un kit-hygiène ou un hébergement...

Trois lieux d'hébergement sont mobilisés en fonction des niveaux d'alerte : le foyer d'urgence de l'avenue Saint-Jean-d'Angély géré par l'Association L'Escale-La Colline (25 lits) pour un accueil de nuit et de jour, la salle du Port (17 places) pour un accueil de nuit quand le niveau 2 du Plan grand froid est activé, le Foyer de la Recouvrance (12 places) réservé aux familles.

Le niveau 2 a été déclenché trois fois l'hiver dernier nécessitant l'hébergement de 52 personnes.